



PÉRIODE DE COUVERTURE: La garantie Armal s'étend sur une période de 12 (douze) mois à compter de l'achat de la marchandise, c'est-à-dire de la date de la facture de vente.

QUI A DROIT À LA GARANTIE: La garantie Armal s'applique à l'Acheteur Direct de la marchandise; la raison sociale de facturation fait foi.

CE QUE LA GARANTIE COUVRE ET CE QUE FAIT ARMAL: Armal S.p.A. garantit que les Produits vendus sont exempts de défauts de fabrication. Armal est tenue de remédier à tout défaut (de qualité/quantité/conformité des Produits) qui lui est imputable, à condition qu'il ait été notifié sans délai conformément aux dispositions des "Conditions Générales de Vente" et de la "Procédure de Réclamation" (dernière révision publiée sur le site www.armal.biz). Armal se réserve le droit de choisir de réparer ou de remplacer les produits reconnus défectueux. Les produits remplacés ou réparés sous garantie seront soumis à la même garantie pendant une période de 6 (six) mois à compter de la date de réparation ou de remplacement (la date de la facture de réparation/remplacement fait foi).

Armal S.p.A. se réserve également le droit de demander au Client de retourner le matériel présentant le défaut allégué et, à sa seule discrétion, s'il n'y a aucune preuve du défaut lui-même, Armal S.p.A. émettra une facture au Client pour le matériel réparé/remplacé et pour tous les frais de transports encourus, y compris le coût des droits de douane et taxes d'importation (le cas échéant).

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE: Toutes les pièces sujettes à une usure normale (par ex. les loquets, les ressorts de porte, les sièges et les housses de siège, les vis diverses, etc.) sont exclues de la garantie. Il est entendu que la présente garantie (consistant en l'obligation de réparer ou de remplacer les Produits) absorbe et remplace les garanties ou la responsabilité prévues par la loi, et exclut toute autre responsabilité de Armal S.p.A. (contractuelle ou non contractuelle), quelle que soit son origine, liée aux Produits fournis (par ex. les coûts de main-d'œuvre, les indemnités pour les dommages, les pertes de revenus, les franchises ou les pénalités pour la manque de livraison/exécution contractuelle, les campagnes de relance, etc. qui sont destinés à être supportés par le Client).

COMMENT DÉMARRER LA PROCÉDURE DE GARANTIE, DÉLAIS POUR NOTIFICATION ET DE RÉPONSE: Le Client doit, sous peine de déchéance de la garantie elle-même, suivre scrupuleusement la "Procédure de Réclamations" mentionnée ci-dessus. Il est également fait référence à cette dernière pour les délais de communication et de réponse par Armal S.p.A.

LA GARANTIE CESSE DANS LE CAS OÙ:

- Les instructions de montage d'Armal S.p.A. n'ont pas été respectées;
- Les composants ont été modifiées ou réparées par du personnel non autorisé par Armal S.p.A.;
- Les défauts ou les ruptures ont été causés par des utilisations inadaptées ou soumises à des contraintes supérieures à celles prévues par Armal S.p.A., y compris l'utilisation de produits chimiques ou de solvants non compatibles avec les produits Armal;
- Les défauts faisant l'objet de la réclamation proviennent d'accidents, de vandalisme, de manifeste incurie, de négligence, de faute intentionnelle ou de négligence grave du Client/Utilisateur Final;
- Lorsque le Client ne s'est pas acquitté ponctuellement de ses obligations contractuelles de paiement.

Pour que la garantie reste valable, veuillez conserver le bon de livraison et toutes les étiquettes de code-barres pendant toute la durée de celle-ci.





Armal S.p.A. se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations à ses Produits qui, sans altérer les caractéristiques essentielles des Produits eux-mêmes, peuvent être nécessaires ou appropriées sans avoir l'obligation d'apporter les mêmes modifications ou améliorations aux Produits déjà vendus et/ou livrés.

CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES GARANTIES ANTÉRIEURES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Armal S.p.A. Unipersonale



ARMAL S.p.A. Unipersonale
Società soggetta a direzione e coordinamento di TTD HOLDING IV GMBH
Via Fiorentina, 109 - 50052 Certaldo (FI) - Phone +39 0571 665305
armal@armal.biz - info@cert.armal.biz - www.armal.biz
C.F./P.Iva 03922500487 - REA FI399675 - Cap.Soc. € 50.000 i.v.

